

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 12 DECEMBRE 2016

Présents : MM. ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, ROCH Claire, GILLIER Claudette, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, COHADE Mercedes, POUTEIL-NOBLE Béatrice, CARRIER Laurent, VIANDAZ Christophe, POURRAZ Fabrice.

Excusés : PAILLOUX Marie-Hélène qui donne pouvoir à ROSNOBLET Patrick, DEVOS René

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal

* * *

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a pris connaissance des Déclarations d'Intention d'Aliéner sur lesquelles Monsieur le Maire s'est prononcé depuis la dernière séance du Conseil

Le Conseil municipal a ensuite approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis :

1°) Approuvé la décision modificative n°2 sur le budget principal de l'exercice 2016, qui s'équilibre à **154 800 €** en recettes et dépenses de fonctionnement et à **145 310 €** en recettes et dépenses d'investissement.

2°) Approuvé la décision modificative n°1 sur le budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement 2016, qui s'équilibre à **1 955 €** en recettes et dépenses d'exploitation et à **2 000 €** en recettes et dépenses d'investissement.

3°) Autorisé Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2017, dans la limite de 25 % des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget de l'exercice 2016.

4°) Fixé les tarifs des services communaux pour l'année 2017.

5°) Décidé recruter 6 agents recenseurs pour le recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017 et **fixé** les conditions de leur rémunération.

6°) Approuvé le projet d'aménagement de la RD 6 – route de Cornier entre l'impasse des Peupliers et l'impasse des Saules. Le projet consiste à réaliser un trottoir, à traiter les eaux pluviales, à mettre en souterrain les réseaux secs et à reprendre l'éclairage public.

7°) Décidé de constituer un groupement de commande avec le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) pour la consultation des entreprises dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 6 - route de Cornier

8°) Donné un avis favorable à la dissolution du Syndicat Mixte d'Eau et D'assainissement (SMDEA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.

Fait à AMANCY le 19 décembre 2016

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET